Publié sur *Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle* (https://www.haca.ma)

Elections législatives au Bénin du 8 janvier 2023 Mme Latifa Akharbach, présidente du RIARC en mission d'observation de la campagne médiatique

07 jan 2023

RESEAU DES INSTANCES AFRICAINES DE REGULATION DE LA COMMUNICATION
(RIARC)
AFRICAN COMMUNICATION REGULATORY AUTHORITIES NETWORK
HAAC
DIGNITE
TRAVAIL
AUDACE
ABNEGATION
PRESERVATION DE LA VIE
SENS ELEVE DE RESPONSABILITE
JUSTICE • LIBERTE • AMOUR
INTEGRITE • SOLIDARITE
ABNEGATION
INTEGRITE
M. Kabir SANI
Président CSCA
M. René BOURGOUIN

RESEAU DES INSTANCES AFRICAINES DE REGULATION DE LA COMMUNICATION
(RIARC)
AFRICAN COMMUNICATION REGULATORY AUTHORITIES NETWORK
(ACRAN)
RIARC
HAAC
LES VALEURS FONDAMENTALES POUR LA GOUVERNANCE DU DÉVELOPPEMENT DU BÉNIN
DIGNITE
TRAVAIL
AUDACE
ABNEGATION
PRESERVATION DE LA VIE
SENS ELEVE DE RESPONSABILITE
JUSTICE • LIBERTE • AMOUR
INTEGRITE • SOLIDARITE
ABNEGATION
INTEGRITE
M. René BOURGOUIN

COMMISSION ELECTORALE NATIONALE AUTONOME
CENA

PARTIS POLITIQUES
LÉGISLATIV
2023

RESEAU DES INSTANCES AFRICAINES
DE REGULATION DE LA COMMUNICATION
(RIARC)
AFRICAN COMMUNICATION REGULATORY
AUTHORITIES NETWORK
(ACRAN)
RIARC
HAAC
HAAC
LES VALEURS FONDAMENTALES POUR LA
GOUVERNANCE DU DÉVELOPPEMENT DU BÉNIN
DIGNITE
TRAVAIL
AUDACE
ABNEGATION
PRESERVATION DE LA VIE
SENS ELEVE DE RESPONSABILITE
JUSTICE • LIBERTE • AMOUR
INTEGRITE • SOLIDARITE
ABNEGATION
INTEGRITE
M. Raimondo PEREIRA
MORETTI

Mme Latifa Akharbach, présidente de la HACA et présidente en exercice du Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication (RIARC) prend part du 5 au 9 janvier au Bénin à la mission d'observation et d'information sur la couverture médiatique des élections législatives organisées dans ce pays le 8 janvier 2023. La présidente de la plateforme africaine de régulateurs des médias participera à cette occasion à de nombreuses visites de terrain, réunions et briefings concernant l'ensemble des dispositions prises par le régulateur béninois des médias, la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC), et fixant les conditions de production, de programmation, de diffusion des émissions et de publication des informations relatives à la campagne électorale dans les médias publics et privés.

Aux côtés de délégations des instances de régulation des médias de Côte d'ivoire, du Sénégal, du Burkina Faso, du Niger, du Mali, du Togo et de la Guinée, la délégation de la HACA qui comprenait également M. Talal Salahdine, Manager des Affaires africaines et internationales sera reçue par M. Sacca Lafia, Président de la Commission Électorale Nationale Autonome (CENA), organe administratif en charge de l'organisation et la supervision du scrutin sur l'ensemble du territoire béninois.
Le programme de cette mission de supervision de la couverture médiatique des élections législatives organisée à l'initiative de M. Rémi Prosper Moretti président de la HAAC permettra aux délégations invitées, toutes membres du RIARC de visiter quelques bureaux de vote, de rencontrer les responsables de l'Office de Radiodiffusion et Télévision du Bénin et d'assister à la veillée électorale, organisée au siège de la CENA, au soir du 8 janvier, jour du scrutin.

L'organisation de cette mission entre dans le cadre de l'action panafricaine menée par les régulateurs des médias du continent pour renforcer le rôle du régulateur dans la consécration du fonctionnement démocratique des sociétés africaines à travers notamment la garantie de l'accès des citoyens aux différents courants d'opinion et leur permettre ainsi d'exercer de manière éclairée et autonome leur droit de choisir leurs représentants. L'action du RIARC accorde une importance particulière au développement de bonnes pratiques dédiées à la garantie d'un accès équitable des partis politiques aux médias aussi bien en période électorale qu'en dehors des périodes électorales.

Liens
[1] https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B